

UNSA Territoriaux Réunion



Saint-Denis, le 18 septembre 2020

Monsieur le Président de Région

**Hotel de Région Pierre Lagourgue
Avenue René Cassin
97490 Sainte-Clotilde**

N/Réf. : URR20-2020

Dossier suivi par : J. Taristas – membre du comité technique

Objet : Forfait de mobilités durables

Monsieur le Président,

Je me permets d'attirer votre attention suite au communiqué de presse d'Olivier DUSSOPT du 5 mai 2020 intitulé "quatre mesures pour accompagner la reprise d'activités des agents publics et des services publics dans le cadre de la sortie du confinement".

En effet, la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, dont l'application a été avancée du 1er juillet au 11 mai 2020 pour les fonctions publiques d'État et territoriale, prévoit la mise en œuvre d'un forfait de mobilité durable. Dans ce cadre, un forfait de 200 € peut être attribué pour les agents venant sur leur lieu de travail par des modes de transports alternatifs (covoiturage, vélo...).

Conscient de la position de la collectivité sur le développement durable et de sa volonté de réduire son bilan carbone pour répondre aux exigences de la Loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, et notamment au travers des habitudes de déplacements de ses agents, je souhaiterais connaître la position de la collectivité sur la mise en œuvre de ce dispositif.

Notre équipe présente en comité technique se tient prête à échanger sur ce sujet lors de la prochaine séance.

S'engager dans cette démarche apporterait une première réponse face à l'urgence climatique, dans un contexte où le Conseil Citoyen pour le climat a rendu ses propositions avec comme objectif d'inciter les travailleurs à utiliser des moyens de transports doux ou partagés, notamment pour les trajets domicile-travail, en généralisant et améliorant le forfait mobilité durable.

Sûr de l'intérêt que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Secrétaire Général
UNSA REGION REUNION,**


Yves TAMBON

UNSA REGION REUNION

@ : unsa.regionreunion@gmail.com

f e : [unsaregion974.com](https://www.unsaregion974.com)

☎ 02 62 97 65 03

